

EPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE SESSION 2013

Vous travaillez en qualité d'assistant(e) analyste de gestion au sein du cabinet comptable du centre. Le directeur de l'agence vous confie certains travaux à effectuer sous forme de dossiers.

1^{ère} Partie : Analyse des coûts

DOSSIER 1 : ENTREPRISE COMINTER S.A

L'entreprise COMINTER S.A, spécialisée dans le commerce international, souhaite analyser son activité à la fin de l'année 2011. Vous disposez de la balance avant inventaire au 31/12/2011 (annexe 1).

Annexe 1 : Balance avant inventaire au 31/12/2011

N°	Intitulés	Soldes	
		Débiteurs	Créditeurs
311	Marchandises	7 500 000	
335	Emballages	1 420 000	
601	Achats de marchandises	26 950 000	
608	Achats d'emballages	3 200 000	
6019	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats		150 000
61	Transports	3 000 000	
62	Services extérieurs A	3 680 000	
63	Services extérieurs B	5 080 000	
64	Impôts et taxes	6 600 000	
66	Charges de personnel	13 700 000	
67	Frais financiers	23 000	
68	Dotations aux amortissements	3 717 000	
701	Ventes de marchandises		80 000 000

En admettant que des charges et dotations (à l'exception des achats de marchandises et des achats des emballages variables, ces derniers à affecter au coût de distribution) puisse être reclassé en charges variables et charges fixes selon les critères suivants :

Charges fixes : 9 300 000 F ;

Charges variables : (autres que les achats) ventilées à raison de :

√ 80% affectées au coût d'achat

√ 20% affectées au coût de distribution

A la date du 31/12/2011, les existants en stocks sont les suivants :

Marchandises : 4 800 000 F

Emballages : 720 000 F

TRAVAIL A FAIRE N°1 :

- 1.1. Présenter le compte de résultat par variabilité
- 1.2. Déterminer le seuil de rentabilité de l'entreprise et la date à laquelle il sera atteint, sachant que l'entreprise ferle en juin
- 1.3. Cette entreprise assure la distribution de trois produits A, B et C pour lesquels les renseignements suivants sont fournis : vente de A : 60% du chiffre d'affaire, vente de B : 30% du chiffre d'affaires ; vente de C : 10% du chiffre d'affaires. Les charges variables sont proportionnelles au chiffre d'affaires. Les charges fixes sont réparties en trois parts égales entre les trois branches d'activités.
 - a) Déterminer le résultat pour chacun des produits A, B et C (annexe 2)
 - b) Déterminer le résultat global de l'entreprise lorsqu'elle abandonne la vente du produit C, les chiffres d'affaires des produits A et B restant inchangés.
 - c) Commenter le résultat obtenu par l'entreprise avec celui qu'elle obtiendra en abandonnant la vente du produit C (maximum 5 lignes)
- 1.4. L'entreprise décide de maintenir la vente du produit C pour l'exercice 2012 et de procéder au lancement, pour cette même année, au bénéfice de l'ensemble de sa production, d'une campagne de publicité dont le coût est évalué à 900 000 F. une étude de marché fait apparaitre les perspectives suivantes :
 - Augmentation de 50% des quantités vendues de produits A
 - Augmentation de 15% des quantités vendues de produits B
 - Diminution de 10% des quantités vendues de produits C en raison de l'apparition sur le marché d'un produit de remplacement et malgré l'effort proportionnelle consistant en un abaissement de 2% du prix de vente unitaire.Présenter, relativement à l'exercice 2012, le nouveau compte de résultat par variabilité (annexe 3)

2ème Partie : Fiscalité-Affectation des bénéfices

DOSSIER 2 : S.A. AZZURA

La S.A. AZZURA, BP 4036, est basée à Yaoundé. Elle est spécialisée dans le commerce général. Son capital est de 70 000 000 F. Au cours de l'exercice 2012, elle a réalisé un résultat comptable de 18 000 000 F.

Dans le cadre de la préparation de la DSF, le comptable de la SA AZZURA vous communique les informations suivantes :

Une machine outil dont la durée d'utilisation est de 5 ans est amortie en dégressif, valeur d'origine 5 000 000 F (date de mise ne service : Août 2010)

Dons de 4 000 000 F (achat d'anti rétroviraux (ARV) à la communauté urbaine de Yaoundé lors d'une campagne de lutte contre le SIDA
Monsieur NGOH détient 5% des actions de la S.A. AZZURA. Il a loué à la société une machine à usage professionnel moyennant un loyer annuel de 4 800 000 F

Monsieur et madame OUM détiennent respectivement 7% et 4% des actions de la S.A. AZZURA. Monsieur OUM a mis à la disposition de la société un camion de transport de marchandises , moyennant un loyer mensuel de 1 500 000 F

Les associés NGOH et Monsieur OUM ont mis respectivement à la disposition de la société les sommes suivantes : 8 000 000 F(mars 2012 au

31 décembre 2012), 6 000 000 F (juin 2012 au 31 décembre 2012). Taux d'intérêt 13% l'an.

La S.A. AZZURA a perçu 5 000 000 F d'intérêts nets d'un emprunt obligataire émis par la communauté urbaine de Douala.

La S.A. AZZURA a perçu des produits exonérés de 3 000 000 F.

TRAVAIL A FAIRE N°2 :

- 2.1. Analyser les charges et les produits
- 2.2. Présenter le tableau 22 (annexe 4 à rendre avec la copie)
- 2.3. Présenter le tableau 23 ou 24 pour l'exercice 2012 (annexe 5 ou 6 à rendre avec la copie)
- 2.4. Passer les écritures de détermination de l'impôt

Le loyer de la BEAC est de :

- √ 10,5% (du 1^{er} janvier au 30 juin)
- √ 9,5% (du 1^{er} juillet au 31 décembre)

Chiffre d'affaires HT annuel : 80 000 000 F

DOSSIER 3 : BOIS TROPICAUX DU CAMEROUN S.A (BTC S.A)

La capital de la société anonyme BOIS TROPICAUX DU CAMEROUN (BTC) (BP 1900 Douala) qui s'élève à 80 000 000 F (dont versé 60 000 000 F) est représenté par :

- 3000 actions (catégorie 1), libérées à la constitution de la société en 2004 ;
- 1000 actions (catégorie 2), libérées entièrement lors d'apports en nature effectués le 01/03/2012
- 4000 actions (catégorie 3), libérées du quart lors de leur souscription le 01/04/2012 puis d'un deuxième quart le 01/10/2012. Toutefois, à cette date, 1000 actions ont été entièrement libérées.

Au bilan du 31/12/2012 figurent notamment les comptes :

Réserve légale	13 654 00 0 F
Report à nouveau (crédeur)	1 301 000 F
Résultat de l'exercice (bénéfice)	25 366 00 0 F

Les statuts prévoient qu'après les dotations obligatoires aux réserves, un intérêt statutaire calculé au taux de 6% est servi aux actions. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Cette année, l'A.G.O a décidé de porter à 1600 F le dividende total versé aux actions (catégorie 1). Le solde sera porté à un compte de réserve facultative, pour un montant arrondi en centaines de milliers de francs. L'excédent constituera le report à nouveau.

TRAVAIL A FAIRE N°3 :

- 3.1. Présenter le tableau de répartition du bénéfice
- 3.2. Présenter le projet d'affectation du résultat de l'exercice (annexe 7)
- 3.3. Présenter les écritures d'affectation du résultat

3^{ème} Partie : Budgets

DOSSIER 4 : LABORATOIRE NATURA S.A

Le laboratoire Natura fabrique deux catégories de tisanes commercialisées auprès des pharmacies et des magasins diététiques :

- Les tisanes NATURA 1
- Les tisanes NATURA 2

Le service commercial a établi les prévisions mensuelles de ventes en quantités consignées dans le tableau ci-dessous pour le premier semestre 2012 :

Mois	Ventes de NATURA 1	Ventes de NATURA 2
Janvier	18 000	235 000
Février	18 000	230 000
Mars	20 000	235 000
Avril	16 000	170 000
Mai	14 000	150 000
Juin	14 000	170 000

Les prix de vente des tisanes sont les suivants :

- NATURA 1 : 250 F l'unité
- NATURA 2 : 120 F l'unité

La vente des sachets de tisanes est soumise à la TVA de taux 19,25%.

Les conditions générales de règlement des clients sont les suivantes :

Clients de sachets de NATURA 1 :

- √ 10% du montant hors taxe à la commande qui a lieu, en moyenne, un mois avant la livraison
- √ 50% du montant TTC de la facture à la livraison
- √ Le solde à 30 jours

Clients de sachets de NATURA 2 :

- √ 20% à la livraison
- √ 50% à 30 jours
- √ Le solde à 60 jours

Au 31 décembre 2011, le compte « 411000 Clients » était débiteur des sommes dues au titre des ventes NATURA 2 de novembre et décembre 2011. Ces sommes seront encaissées de la façon suivante :

- Janvier 2012 : 27 371 375 F ;
- Février 2012 : 10 343 424 F

TRAVAIL A FAIRE N° 4 :

- 4.1. Etablir le budget des ventes de NATURA 1 et de NATURA 2 pour le premier semestre 2012 (annexes 8 et 9)
- 4.2. Etablir le budget des encaissements des créances clients pour premier semestre 2012 (annexes 10 et 11)
- 4.3. Quel est le montant du poste « 411000 Clients » à la date du 30 juin 2012 ?

NB : la colonne intitulée « Bilan » dans les annexes 10 et 11 recueille les sommes qui dépassent la période budgétaire étudiée.

Annexe 2 : Résultat par produit

Eléments	Total	Produit A	Produit B	Produit C
Chiffre d'affaires				
-charges variables				
Marge/coût variable				

-charges fixes				
Résultats				

Annexe 3 : Nouveau compte de résultat par variabilité (par produit)

Eléments	Total	Produit A	Produit B	Produit C
Chiffre d'affaires				
-charges variables				
Marge/coût variable				
-charges fixes				
Résultats				

Annexe 7 (à rendre avec la copie)**Tableau 18**

Désignation de l'entreprise -----
 Adresse -----
 Numéro d'identification ----- Exercice clos le 31-12- ----- Durée (en mois) -----

PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

AFFECTATIONS		MONTAN	ORI	MONTAN
Réserve légale	01		Report à nouveau antérieur	
Réserves statutaires ou	02		Report à nouveau (bénéficiaire)	
Autres réserves (disponibles)	03		Résultat net de l'exercice	
Dividendes (2)	04		Prélèvements sur les réserves (3)	
Autres affectations	05			
Report à nouveau	06			
	TOTAL	07	Contrôle : Total A =	TOTAL

- 1) Les montants négatifs sont à porter entre parenthèses ou précédés d'un signe (-)
- 2) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles
- 3) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués

Annexe 8 : Budget des ventes de NATURA 1

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Ventes TTC						

Annexe 9 : Budget des ventes de NATURA 2

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Ventes TTC						

Annexe 4 (à rendre avec

2
2

Désignation de l'entreprise

Adresse

Numéro d'Identification Exercice clos le 31-12-

mois) Durée (en

TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔT AU RÉSULTAT FISCAL				
			Lig	MONTANTS
SOLDE DU RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT			01	
BÉNÉFICE NET COMPTABLE AVANT IMPÔT			02	
PERTE NETTE COMPTABLE AVANT IMPOT				
REINTEGRATIONS	Amortissements non déductibles		03	
	Amortissements comptabilisés mais réputés différés en période déficitaire		04	
	Provisions non déductibles		05	
	Intérêts excédentaires des comptes courants d'associés		06	
	Frais de siège et d'assistance technique		07	
	Impôts non déductibles autres que l'impôt sur le résultat		08	
	Amende et pénalités non déductibles		09	
	Pourboires et dons non déductibles		10	
	Retenue à la source (TPRCM) sur revenus des capitaux mobiliers		11	
	Divers 1		12	
	Divers 2		13	
	Divers 3		14	
	REINTEGRATIONS : Total lignes 3			15
Total intermédiaire POSITIF : Lignes 15 + ligne 1 ou ligne 15 - ligne 2			16	
Total intermédiaire NEGATIF : Ligne 2 - ligne 15			17	
DEDUCTIONS	Amortissements antérieurement différés et imputés sur l'exercice		18	
	Provisions antérieurement taxées ou définitivement exonérées réintégrées dans l'exercice		19	
	Fraction non imposable des plus-values réalisées en fin d'exploitation		20	
	Produits nets des filiales (après déduction de la quote-part de frais et charges)		21	
	Autres revenus mobiliers déductibles		22	
	Frais de siège et d'assistance technique déductibles		23	
	Divers 1		24	
	Divers 2		25	
	Divers 3		26	
	DÉDUCTIONS : Total lignes 18 à 26			27
RÉSULTAT	BÉNÉFICE FISCAL DE L'EXERCICE : ligne 16 - ligne 27		28	
	PERTE FISCALE DE L'EXERCICE : ligne 27 - ligne 16 ou ligne 18 + ligne 27		29	
RUBRIQUE			lig	Bases
Minimum de perception			30	Taux
Minimum proportionnel au chiffre d'affaires				Principal de l'impôt
Impôt sur les sociétés			31	35%
Impôt sur BIC et BNC			32	22%
calculé sur le revenu			33	
Bénéfices artisanaux			34	11%
Bénéfices agricoles			35	
Taxe proportionnelle			36	
Total lignes 32 à 38			37	
			38	15%
			39	

Désignation de l'entreprise -----
 Adresse -----
 Numéro d'Identification ----- Exercice clos le 31-12-----Durée (en mois)

TABLEAU DE DÉTERMINATION DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT					
RUBRIQUES				Lig	MONTANTS
REPORT DU BÉNÉFICE FISCAL DE				01	
DÉDUCTION PAR SUITE DE RÉINVESTISSEMENTS ANTÉRIEURS					
INTITULES					
		Année N-3	Année N-2	Année N-1	
Réinvestissements admis et reportés	02				
Réinvestissements déductibles - 50% x ligne 2	03				
Réinvestissements effectivement déduits	04				→
Réinvestissements reportables = 2 x (ligne 3 - ligne 4)	05				
DÉDUCTION DES RÉINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Réinvestissements admis					
		06			
Réinvestissements déductibles = 50% x ligne 6		07			
Réinvestissements déduits = 50% x ligne 1		08			→
Réinvestissements reportables = 2x(ligne 7 - ligne 8)		09			
IMPUTATION DES REPORTS DÉFICITAIRES					
INTITULES					
		Année N-4	Année N-3	Année N-2	Année N-1
Déficits reportés	10				
Déficits imputés sur l'exercice	11				→
Déficits reportables	12				
BÉNÉFICE FISCAL DÉFINITIF (Total ligne 1, 4, 8 et 11)					13
CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE FISCAL DÉFINITIF					
INTITULES					
		Bas	Taux	lig	Montants
Impôt sur les sociétés				14	
TPRCM non retenue à la source				15	
Déduction de la TPRCM retenue à la source				16	
Autres déductions				17	
Impôts nets dus (ligne 14 + ligne 15) - (ligne 16 + ligne 17)				18	
Centimes additionnels communaux				19	
TOTAL DE L'IMPÔT (ligne 18 + ligne 19)				20	
Acomptes versés (report ligne 13 Tableau 25 Ccl. 6)				21	
Net à payer				22	
Crédit d'impôt				23	

Compte 89 : Impôts sur le résultat			
	Rubriques		Montants
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice	24	
892	Rappel d'impôts sur résultats antérieurs	25	
895	Minimum de perception	26	
899	Dégrèvements et annulations d'impôts sur résultats antérieurs	27	
	Total	28	

Désignation de l'entreprise -----

Adresse -----

Numéro d'identification ----- Exercice clos le 31-12- -----

Durée (en moi

TABLEAU DE DETERMINATION DU MINIMUM DE PERCEPTION

RUBRIQUES		MONTANTS	
REPORT DU MINIMUM DE PERCEPTION		01	
REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DE REINVESTISSEMENT ANTERIEURS			
PERIODES	Réinvestissem ent admis et reports	Base 50% X colonne 1	Base effective de la réduction d'impôt
			Réinvestissem ent reportables 2 x col.2 - col.3
Années n - 3 et antérieures	02		
Année n - 2	03		
Année n - 1	04		
TOTAUX	05		

X (taux de l'impôt)

0
6

REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DES REINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Réinvestissements admis de l'exercice	07
Base de la réduction d'impôt (50% x ligne 7)	08
Base effective de la réduction de l'impôt	09
Réinvestissements reportables 2 x (ligne 8 - ligne 9)	10

X (taux de
l'impôt)

RUBRIQUES

Taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers non imposés à la source	11	15 %	+
Surtaxe progressive due par les sociétés et autres personnes morales au titre des revenus occulte distribués	12	60 %	+
Capitaux non imposés à la source	13	25 %	

Déductions	TPRCM (Taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers)	14	-
	Autres	15	-

CALCUL DU MINIMUM DE PERCEPTION

	Base	Taux	Montants
Minimum de perception			16
TPRCM non retenue à la source			17
Déduction de la TPRCM retenue à la source			18
Autres déduction			19
Impôts nets dus (ligne 16 + ligne 17) - (ligne 18 + ligne 19)			20
Centimes additionnels communaux			21
TOTAL DE L'IMPOT (ligne 20 + ligne 21)			22
Acomptes versés (report ligne 13 tableau 20 col. 6)			23
Net à payer (ligne 22 - ligne 23)			24
Crédit d'impôt (ligne 23 - ligne 22)			25
SITUATION DES REPORTS DEFICITAIRES POUR LES ENTREPRISES AUTRES QUE CELLES IMPOSEES AU BENEFICE REEL			
Report du bénéfice fiscal de l'exercice			26
Report de la perte fiscale de l'exercice			27
Imputations des reports déficitaires			
Rubriques	N - 4	N - 3	N - 2
Déficits reportés	28		
Déficits imputés	29		
Déficits reportables	30		
Bénéfice fiscal définitif			31
Perte fiscale définitive			32
Compte 89 : Impôts sur le résultat			

	Rubriques		Montants
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice	33	
892	Rappel d'impôts sur résultats antérieurs	34	
895	Minimum de perception	35	
899	Dégrèvements et annulations d'impôts sur résultats antérieurs	36	
Total		37	

WWW.ORNIFORMATION.COM

Annexe 10 : Budget des encaissements des créances clients (NATURA 1)

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
Ventes TTC							
Janvier							
Février							
Mars							
Avril							
Mai							
Juin							
Totaux							

Annexe 11 : Budget des encaissements des créances clients (NATURA 2)

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
Ventes TTC							
Janvier							
Février							
Mars							
Avril							
Mai							
Juin							
Clients Bilan 2011							
Totaux							